

Parmi les nombreux points mis à l'ordre du jour, les plus importants concernaient :

- la présentation du compte administratif 2009,
- le budget supplémentaire 2010,
- la modification du plan local d'urbanisme concernant la réserve d'un terrain aux Genêts,
- la demande de subvention concernant le parc relais de la ZAC Gambetta.

Comme à chaque conseil, tous les élus de la majorité ont voté l'ensemble des propositions du maire.

→ Adoption du compte administratif et vote du budget supplémentaire

Notre groupe a voté **contre** après l'intervention ci-dessous, prononcée par Gérard Le Bihan :

« Monsieur le Maire,

Comme vous l'indiquez, ce compte administratif 2009 est le premier de plein exercice budgétaire de votre équipe dont il vous faut assumer totalement le bilan.

Lors de la présentation du budget 2009 et encore ce soir, à vous entendre ou à vous lire, nous allions voir ce que nous allions voir ! Fini, je vous cite « la priorité donnée à une multiplication de services éparpillés, sans analyse suffisante des besoins ni mise en cohérence des politiques publiques...un budget conduit dans une logique de course aux subventions, sans assurer ni la pérennité des financements, ni la pertinence des actions dans le temps. »

Vous vous étiez fixé en 2009 l'objectif de 4 M d'euros d'investissements par an.

Pour l'atteindre vous avez emprunté 2 M€, augmenté de plus de 720 000€ les impôts par an (soit une manne de 3.6M€ sur le mandat), taillé dans les effectifs, réduit les politiques publiques

(les centres de vacances cet été) et j'en passe.

Tout cela pour aboutir à reporter au budget supplémentaire 2010, que vous nous présentez aussi aujourd'hui, un excédent de 3 264 000 €. Et vous vous contentez de l'utiliser pour diminuer de 2 759 286 € le montant des emprunts que vous aviez inscrit au budget 2010. Certes emprunter quand les taux sont bas n'est pas en soi ridicule, encore faut-il en avoir ensuite l'usage.

Un tel résultat confirme que vous auriez pu, comme nous vous l'avions demandé, faire l'économie de nous infliger une hausse des impôts amputant le pouvoir d'achat des ménages dans un contexte de crise loin d'être terminée, une purge dans le personnel alors que le chômage fait des ravages, notamment dans la jeunesse.

Force est de constater que la voie royale que vous annonciez "d'une stratégie d'investissements qui faisait défaut à l'équipe précédente" est tout aussi parsemée d'embûches, de contre temps, de retards et de course aux subventions pour vous que les rues de

St Michel, leurs trottoirs et les cheminements piétonniers le sont de trous.

Trous dont vous saviez si bien reprocher l'existence à l'équipe précédente. Mais, heureusement pour vous, après les bonnes nouvelles du début de mandat –augmentation de la DSU, droits de mutations Gécina, qu'aujourd'hui un fonds de concours de la part de la communauté d'agglo va vous permettre d'inscrire au BS des travaux complémentaires de voirie.

Sans cette aide providentielle, on peut se demander combien de temps il aurait fallu encore attendre avant que ces trous soient enfin bouchés.

Cela dit, nous ne pensons pas non plus que c'est en refaisant, en priorité, les entrées de ville que vous parviendrez à masquer la réalité qui se cache derrière des désengagements que vous avez opérés dans de nombreux domaines ou du recours accru à la sous-traitance privée. Vous aviez annoncé une grande politique pour le centre commercial. Où est-elle ? Où sont les améliorations qui étaient tellement évidentes à mettre en œuvre, à vous entendre, en début de mandat, au moment où vous pouviez encore vous abriter derrière la soi-

disant incurie de la précédente municipalité ?

Les effets d'annonce ont leur limite, et en particulier la confrontation au monde réel !

Vous nous aviez annoncé, je cite, "que ce qui se ferait en 2009 le serait à la même hauteur pour chacun des exercices suivants." et nous, nous retrouvons avec une politique sans ambition où les seuls à avoir le droit aujourd'hui d'émettre un avis, d'avoir des projets, sont, avec le petit cercle restreint qui vous entoure, les promoteurs, certes particulièrement choyés. Quant aux habitants ils ont celui d'être mis devant le fait accompli et de se taire. Prenez garde que, dans la population st michelloise, le mécontentement qui grandit contre la politique du gouvernement ne se conjugue avec celui qu'engendre celle que vous menez au plan local.

Nous ne voterons ni ce compte administratif 2009, ni le budget supplémentaire 2010 qui ne modifie en rien les orientations prises de plus en plus dans le mépris de la population, de ses besoins véritables et disons-le aussi, de votre opposition municipale."

Lors du débat sur le budget supplémentaire les deux groupes d'opposition avaient convenu de présenter un amendement en commun afin d'augmenter de 25 000 euros la subvention de l'APES. Cette demande avait été déjà faite en commission finances et le maire a renouvelé les engagements qu'il avait pris à cette occasion, de rencontrer l'APES et de prendre, en fonction des besoins de l'association, une délibération modificative à la rentrée.

→ Modification du PLU

Eliane Clément pour notre groupe a exposé les raisons de notre vote **contre** cette délibération

"Monsieur le Maire,

Aujourd'hui, vous proposez dans la précipitation une modification simplifiée du PLU, PLU que vous aviez approuvé en le votant dans le précédent mandat. La modification que vous proposez concerne le lot réservé n° 8, terrain, vous le savez, qui avait été prévu pour recevoir un équipement public et plus

précisément un équipement pour personnes âgées de type EHPAD .

Certes, nous savons que la commune a besoin de logements, mais avant tout sociaux, or tel n'est pas le projet de Promogim et d'autres priorités existent et un choix s'impose.

Les raisons que vous invoquez ne sont pas dignes d'un élu responsable d'une

commune de 20 000 habitants qui manque cruellement d'accueil pour personnes âgées, le conseil Général estimant les besoins à hauteur de **deux** équipements dans son « Schéma Départemental des Personnes Agées 2005-2010 » !

La maison de retraite actuelle ne suffit pas, vous n'êtes pas sans le savoir, et un équipement dans la partie haute de la ville compléterait le dispositif.

Les habitants du Bois des Roches doivent prétendre aussi à vieillir dignement dans un environnement qui leur est familier.

La raison invoquant le manque de structures de santé dans ce quartier ne se justifie pas, le centre des Genêts comporte une pharmacie et un médecin, et rue de la fontaine de l'Orme, il existe un équipement para-médical.

Vous avancez l'idée que des logements vont être érigés sur ce terrain permettant l'accès à tous les handicaps, dont ceux dus à l'âge.

Mais les personnes âgées qui vont en maison de retraite, médicalisée ou non, sont celles qui ne peuvent plus rester chez elles malgré les dispositifs du maintien à domicile. Ce ne sont plus de logements adaptés aux handicaps dont elles ont besoin mais de structures qui les prennent d'avantage en charge. Saint-Michel a besoin de cet équipement, maison de retraite et équipement pour des malades atteints de la maladie d'Alzheimer et aucun autre lieu n'est réservé dans le PLU.

Notre groupe votera contre cette délibération et vous demande d'étudier avec tous les partenaires, Etat, Conseil général, Région etc. la faisabilité d'un équipement qui réponde aux besoins des st michelloises et des st michellois. »

➔ Parc relais Gambetta

Eliane Clément est intervenue de même pour expliquer les raisons nous conduisant à nous **abstenir** concernant cette demande de subvention :

« Monsieur le Maire,

Lors du conseil communautaire du 26 mai 2010, une délibération portait sur le projet de réhabilitation du parc-relais Gambetta et concernait une demande de subvention au STIF.

Cette délibération a suscité de vifs débats, le STIF conditionnant ses subventions au péage des parkings.

Le président de l'agglomération, O Léonhardt, a proposé que cette délibération soit accompagnée d'une motion à l'attention de Mr Huchon, président du STIF, indiquant que la communauté d'agglomération du Val d'Orge refusait cette condition et demandait la gratuité des parkings autour des gares, les transports en commun étant insuffisants et de ce fait, obligeant les usagers à utiliser leur voiture.

Cette motion a été signée par les conseillers régionaux siégeant au conseil communautaire, les conseillers généraux du territoire et les maires des neuf communes, dont vous-même, Monsieur le Maire.

Aujourd'hui, vous nous présentez une délibération consistant à approuver à la fois la modification de la surface du parking Gambetta (83 places au lieu de 230 actuellement, conséquence des modifications de votre projet immobilier de la Zac Gambetta, et la modification du parking de la rue Anatole France qui, pour se substituer au manque de places généré par les suppressions sur la Zac Gambetta devra s'agrandir (peut-être en silo ?) et donc, propriété de la SNCF, devenir payant lui aussi.

Idem sans doute pour le parking des Grouettes, et de plus vous comptez mettre en place une politique de régularisation du secteur de la gare en

généralisant la zone bleue pour laquelle vous prévoyez déjà, paraît-il, le recrutement de deux postes d'ASVP pour y verbaliser.

Cela dit, la délibération que vous nous présentez ce soir est purement anecdotique, puisque le dossier de demande de subvention devait être déposé fin mai afin d'être examiné en commission permanente par la Région début juillet !!

Notre « Collectif pour une gauche unie et solidaire » a alerté les utilisateurs de ces parkings en lançant une pétition qui recueille déjà un grand écho.

Cette pétition a pour objet d'appuyer la démarche des élus pour le maintien de la gratuité des parkings aux abords des gares.

Nous demandons qu'un débat public s'engage au plan local après la réponse

apportée par le STIF à votre demande de subvention ainsi qu'à la lettre des élus de l'agglomération.

De même nous sommes prêts à appuyer toutes les démarches que vous pourrez engager avec les élus de l'agglomération pour obtenir du STIF une amélioration de la desserte de la gare par les transports en commun. C'est pourquoi nous voterons la motion que vous présentez ce soir.

Notre groupe, responsable, ne peut voter contre une demande de subvention, mais nous nous abstiendrons, car nous ne voulons pas cautionner le péage de parkings indispensables à tous les usagers du RER C, péage qui augmenterait encore le coût déjà très élevé des transports pour se rendre au travail. »

Le Maire a présenté une motion sur le sujet, reprenant la position des élus de l'Agglomération du Val d'Orge que nous avons soutenue. Dans le débat G. Ernoult, Maire-adjoint, ayant annoncé qu'en cas d'échec des démarches pour obtenir la gratuité, un groupe de travail serait mis en place, le Maire, après notre intervention, a convenu qu'il était juste d'y faire participer l'association des usagers CIRCULE.

→ Par ailleurs :

Alain Laforêt a interpellé le maire sur l'absence de présentation du projet de requalification de la place de Ber en commission alors qu'un marché d'études a été passé par la ville, et l'absence de réponse à ses questions au Maire-Adjoint sur ce sujet. Il lui a été répondu que le dossier n'était pas prêt.

Josette Langlois est intervenue pour s'étonner, à l'occasion du vote de la garantie d'emprunt accordée au bailleur social Coopération et famille, que la municipalité n'ait obtenu des droits de réservation que pour 4 logements sur 22. Le Maire a convenu que c'était effectivement en dessous de ce que l'on pouvait obtenir mais que les négociations avaient été dures, Coopération et famille ayant été confronté à des surcoûts.

Enfin, considérant que le comité des Fêtes ne nous semble plus en mesure d'avoir aujourd'hui les forces pour impulser l'animation dans notre ville, notre groupe a voté contre la convention présentée prévoyant d'accorder 8000 euros de subvention à celui-ci.

*Groupe « Gauche solidaire St Michel » :
Gérard Le Bihan, Eliane Clément, Christine Desmond
Fatima Khobeizi, Alain Laforêt, Josette Langlois
Contact : 06.32.51.57.98*